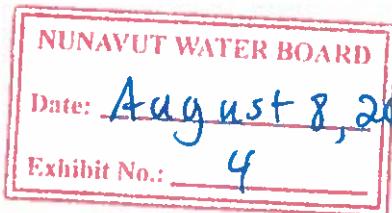




RÉSUMÉ



Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord (RCAANC) a participé à l'examen en cours de la demande de permis d'utilisation des eaux de la Ville d'Iqaluit (Ville) pour la municipalité d'Iqaluit, qui comprend les infrastructures municipales, les installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées et un site d'enfouissement. La ville est située dans la région de Qikiqtani dans l'est du Nunavut, à l'extrémité sud de l'île de Baffin. Il s'agit de la demande de modification n° 1 du permis d'utilisation des eaux de type A n° 3AM-IQA1626 délivré par l'Office des eaux du Nunavut. On propose d'augmenter le volume d'eau qu'il est permis d'extraire du réservoir du lac Geraldine de 1,1 million de mètres cubes à 2 millions de mètres cubes, ainsi que l'apport d'eau temporaire du réservoir à partir de la rivière Niaqunguk (Apex) à proximité.

L'examen technique a porté sur les sujets suivants :

- La portée de la demande;
- La durée du permis modifié;
- L'élaboration d'un plan de gestion de l'eau potable;
- La planification d'urgence pour faire face à une éventuelle insuffisance d'eau dans la rivière Niaqunguk (Apex);
- La surveillance du niveau et du débit de la rivière Niaqunguk (Apex);
- La mise en place de solutions pour des sources d'eau durables à long terme;
- L'état des diverses mises à jour et des ajouts aux plans de gestion.

La plupart des enjeux relevés par RCAANC ont été réglés par des discussions avec la Ville. La question en suspens concerne l'élaboration d'un plan d'urgence en réponse à une situation où il serait impossible de répondre à la demande de la Ville en eau de la rivière Niaqunguk (Apex) au débit disponible, tout en maintenant un débit de pompage conforme aux lignes directrices du ministère des Pêches et des Océans pour la préservation de l'habitat du poisson (10 % du débit instantané et 30 % de l'écoulement annuel moyen). RCAANC recommande également que le modèle prédictif, qui évalue la nécessité de pomper à partir de la rivière Niaqunguk (Apex) pour remplir le réservoir du lac Geraldine, soit mis à jour annuellement avec de nouvelles données.